



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

DGE-1049-VF (09-06) AW
Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités, Chapitre XIII, art. 492

RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES D'UN PARTI POLITIQUE AUTORIZÉ

IDENTIFICATION

Nom de la municipalité Montréal	Date de l'élection 2017-11-05
------------------------------------	----------------------------------

Nom du parti Équipe Barbe Team	Nom de l'agent officiel Jean-François Strouvens
-----------------------------------	--

ÉTAT SOMMAIRE DU FONDS ÉLECTORAL ET DES DÉPENSES ÉLECTORALES

Partie 1. Fonds électoral	
1. Total des sommes transférées par le représentant officiel	85 000,00 \$
2. Total des dépenses électorales payées par le représentant officiel avant le début de la période électorale	2 372,84
3. TOTAL du fonds électoral (lignes 1+2)	87 372,84 \$
Desjardins de LaSalle 7700, newman, lasalle (Québec), H8N 1X8	530105
Nom et adresse de l'établissement financier où sont déposées les sommes transférées	N° du compte
Partie 2. Dépenses électorales	
1. Publicité (total A, section 1)	55 217,44 \$
2. Biens et services (total B, section 1)	22 098,29
3. Location de locaux (total C, section 1)	3 305,78
4. Voyages et repas (total D, section 1)	0,00
5. TOTAL des dépenses électorales (lignes 1 à 4)	80 621,51 \$
Parti 3. Réclamations contestées (section 4)	0,00 \$

Nom du parti
Équipe Barbe Team

Section 1
État détaillé des dépenses

Nom du fournisseur	N° *	Montant payé (\$)	Dépenses électorales				Montants non inclus dans les dépenses électorales (\$)
			Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)	
Dépenses communes (section 2)		76 421,99	49 956,64	22 098,29	3 305,78		1 061,28
sisca	24	3 420,51	1 710,26				1 710,25
sisca	25	2 115,54	2 115,54				
nancy blanchet	55	130,00	130,00				
richard deschamps	56	220,00	220,00				
Manon Barbe	57	255,00	255,00				
serge declos	58	255,00	255,00				
lise zarac	59	75,00	75,00				
josée troilo	60	255,00	255,00				
Laura Palestini	61	245,00	245,00				
Somme partielle		83 393,04	55 217,44	22 098,29	3 305,78	0,00	2 771,53
Dépenses faites, non réclamées (section 3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL des dépenses		83 393,04	55 217,44	22 098,29	3 305,78	0,00	2 771,53
* Numéro consécutif des pièces justificatives			A	B	C	D	

Nom du parti
Équipe Barbe Team

Section 1 (suite)
État détaillé des dépenses

District (poste n°5)

Nom du poste : Mairie arr. de LaSalle

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	15 542,83	6 875,37	1 028,52	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
24	427,57			
25	528,89			
57	255,00			
	16 754,29	6 875,37	1 028,52	0,00
Total du candidat				24 658,18
Maximum permis				26 881,83

District (poste n°5.1)

Nom du poste : District du Sault-Saint-Louis

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	5 750,29	2 543,62	380,52	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
24	427,57			
56	220,00			
	6 397,86	2 543,62	380,52	0,00
Total du candidat				9 322,00
Maximum permis				9 945,30

District (poste n°5.11)

Nom du poste : District du Sault-Saint-Louis (poste 1)

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	5 750,30	2 543,67	380,51	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
24	427,57			
61	245,00			
	6 422,87	2 543,67	380,51	0,00
Total du candidat				9 347,05
Maximum permis				9 945,30

District (poste n°5.12)

Nom du poste : District du Sault-Saint-Louis (poste 2)

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	5 750,29	2 543,66	380,52	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
24	427,57			
55	130,00			
	6 307,86	2 543,66	380,52	0,00
Total du candidat				9 232,04
Maximum permis				9 945,30

District (poste n°5.2)

Nom du poste : District de Cecil-P.-Newman

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	5 720,97	2 530,65	378,57	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
25	528,89			
59	75,00			
	6 324,86	2 530,65	378,57	0,00
Total du candidat				9 234,08
Maximum permis				9 894,60

District (poste n°5.21)

Nom du poste : District de Cecil-P.-Newman (poste 1)

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	5 720,98	2 530,69	378,57	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
25	528,89			
58	255,00			
	6 504,87	2 530,69	378,57	0,00
Total du candidat				9 414,13
Maximum permis				9 894,60

District (poste n°5.22)

Nom du poste : District de Cecil-P.-Newman (poste 2)

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	5 720,97	2 530,64	378,57	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
25	528,89			
60	255,00			
	6 504,86	2 530,64	378,57	0,00
Total du candidat				9 414,07
Maximum permis				9 894,60

Nom du parti
Équipe Barbe Team

Section 2
État détaillé des dépenses communes

Nom du fournisseur	N° *	Montant		Dépenses électorales			Montants non inclus dans les dépenses électorales (\$)
		payé (\$)	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)	
medias transcontinental	1	2 144,28	2 144,28				
caisse desjardins	2	0,49		0,49			
caisse desjardins	3	151,21		151,21			
The Suburban	4	2 184,53	2 184,53				
medias transcontinental	5	2 144,28	2 144,28				
medias transcontinental	6	2 144,28	2 144,28				
chevrolet buick gmc de lasalle	7	68,99		68,99			
michel caouette	8	90,00		90,00			
medias transcontinental	9	2 144,28	2 144,28				
medias transcontinental	10	2 144,28	2 144,28				
asserpro	11	545,00		545,00			
gisele béland	12	410,00		410,00			
The Suburban	13	1 776,36	1 776,36				
entreprise G Melatti	14	2 183,53			2 037,84		145,69
entreprise G Melatti	15	2 183,53			1 267,94		915,59
johanne houde	16	1 637,50		1 637,50			
Jacqueline caouette	17	214,29		214,29			
Bell	18	2 538,57		2 538,57			
sisca	19	3 995,38	3 995,38				
sisca	20	1 644,14	1 644,14				
sisca	21	13 969,46	13 969,46				
sisca	22	4 886,44	4 886,44				
sisca	23	3 880,41	3 880,41				
services location informatique	26	849,67		849,67			
michel caouette	27	2 197,06		2 197,06			
Danielle Mimeault	28	1 337,66		1 337,66			
Louise Grenier	29	53,01		53,01			
Claude Barbe	30	1 833,46		1 833,46			
medias transcontinental	31	6 898,52	6 898,52				
bell	32	367,92		367,92			
Laura Palestini	33	30,70		30,70			
Jacqueline caouette	34	156,11		156,11			
michel caouette	35	105,33		105,33			
michel caouette	36	20,00		20,00			
les services bonne job	37	103,48		103,48			
les services bonne job	38	137,97		137,97			
les services bonne job	39	34,49		34,49			
pierre guérin	40	79,22		79,22			
Claude Barbe	41	244,52		244,52			

Manon Barbe	42	36,74		36,74			
traiteur azzuro	43	145,00		145,00			
François Spénard	44	500,00		500,00			
Buffet Il Gabbiano	45	459,90		459,90			
Lorraine Belec	46	200,00		200,00			
johanne houde	47	500,00		500,00			
le groupe parmo	48	572,58		572,58			
traiteur azzuro	49	430,00		430,00			
traiteur azzuro	50	80,00		80,00			
traiteur azzuro	51	175,00		175,00			
traiteur azzuro	52	1 015,00		1 015,00			
taat design inc	53	4 599,00		4 599,00			
Claude Barbe	54	178,42		178,42			
TOTAL des dépenses communes (reporter à la section 1)		76 421,99	49 956,64	22 098,29	3 305,78	0,00	1 061,28
			A	B	C	D	

* Numéro consécutif des pièces justificatives

Nom du parti
Équipe Barbe Team

Section 3

État des dépenses faites, non réclamées

Nom du fournisseur	Date d'utilisation du bien ou du service	Nature de la dépense	N° consécutif des pièces justificatives	Date de réclamation *	Montant de la dépense (\$)	
-- Aucune dépense faite, non réclamée --						
					** TOTAL	0,00

* Pour une réclamation reçue par l'agent officiel après le soixantième jour suivant celui du scrutin

** Joindre un chèque en fidéicommis fait à l'ordre du trésorier de la municipalité pour le total des dépenses faites, mais non réclamées par le créancier dans les 60 jours qui suivent le jour du scrutin. Reporter et répartir ce montant à la section 1 « État détaillé des dépenses »

Section 4

État des réclamations contestées

Nom du fournisseur	Raison de la contestation	N° consécutif des pièces justificatives	Montant de la facture (\$)	Montant contesté (\$)	
-- Aucune réclamation contestée --					
				*** TOTAL	0,00

*** Reporter ce montant à la partie 3 de l'État sommaire du fonds électoral et des dépenses électorales

Nom du parti
Équipe Barbe Team

DGE-1049.2-VF (05-03 AW
Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités, Chapitre XIII, art. 482

Annexe 2
Sommaire des dépenses
électorales (mairie et arrondissements)

	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)	Total (\$)	Maximum permis (\$)
Mairie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Arrondissement N° 5

Nom : LaSalle

Nom du candidat	N° *	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)	Total (\$)	Maximum permis (\$)
Barbe, Manon	5	16 754,29	6 875,37	1 028,52	0,00	24 658,18	26 881,83
Deschamps, Richard	5.1	6 397,86	2 543,62	380,52	0,00	9 322,00	9 945,30
Palestini, Laura	5.11	6 422,87	2 543,67	380,51	0,00	9 347,05	9 945,30
Blanchet, Nancy	5.12	6 307,86	2 543,66	380,52	0,00	9 232,04	9 945,30
Zarac, Lise	5.2	6 324,86	2 530,65	378,57	0,00	9 234,08	9 894,60
Declos, Serge	5.21	6 504,87	2 530,69	378,57	0,00	9 414,13	9 894,60
Trolo, Josée	5.22	6 504,86	2 530,64	378,57	0,00	9 414,07	9 894,60
Total		55 217,47	22 098,30	3 305,78	0,00	80 621,55	

* Numéro du district ou du poste

Signature et déclaration de l'agent officiel

Je, Jean-François Strouvens
Prénom Nom

domicilié au

[REDACTED]

Adresse


agent officiel du parti politique autorisé

Équipe Barbe Team

Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées et qui ont été portées à ma connaissance sont inscrites dans le rapport de dépenses électorales et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi. Toutes les réclamations reçues au plus tard le soixantième jour suivant celui fixé pour le scrutin ont été acquittées, sauf celles que j'ai contestés et déclarées à la section 4.
2. J'ai nommé les adjoints en vertu de l'article 385 de la Loi et toutes les dépenses autorisées par ceux-ci sont présentées dans le rapport, le cas échéant.
3. Toutes les dépenses électorales ont été acquittées à même le seul fonds électoral ouvert (article 458 et directive D-M-4), à l'exception des dépenses électorales autorisées et acquittées par le représentant officiel en vertu du 2^e alinéa de l'article 457 et des réclamations contestées mentionnées à la section 4 du présent rapport.
4. Aucune dépense électorale n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds électoral sous la responsabilité de l'agent officiel.
5. Toutes les dépenses électorales inscrites au rapport sont justifiées par une facture en conformité avec l'article 466. Ces factures présentent l'intégralité des biens fournis ou services rendus.
6. Toutes les dépenses électorales ont été engagées au prix courant du marché au sens des articles 427 et 461. De plus, à l'exception du travail bénévole, une facture attestant de la valeur de tout bien ou service fourni à titre gratuit par un électeur est jointe au rapport.
7. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 428 1^o au cours de la période électorale l'ont fait personnellement, volontairement et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
8. Les renseignements contenus dans le présent rapport sont vrais, exacts et complets.


Signature de l'agent officiel

le

1 fev 2018
Date

Signature et déclaration du chef de parti	
Je, <u>Manon</u>	<u>Barbe</u>
<small>Prénom</small>	<small>Nom</small>
domicilié au	
<div style="background-color: black; width: 100%; height: 15px;"></div>	
<small>Adresse</small>	
chef du parti politique autorisé	
<u>Équipe Barbe Team</u>	
<small>Nom du parti politique autorisé</small>	
déclare ce qui suit :	
1. J'ai été informé des règles concernant les dépenses électorales.	
2. J'ai rappelé à l'agent officiel et à ses adjoints l'obligation de respecter ces règles.	
3. Je déclare lui avoir transmis toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.	
4. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements nécessaires sur son contenu.	
5. Je prends acte de la déclaration de l'agent officiel.	
6. Je vous confirme qu'à ma connaissance, l'agent officiel a réalisé son mandat en conformité avec la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.	
<u>Manon Barbe</u> <small>Signature du chef du parti</small>	le <u>31 janvier 2018</u> <small>Date</small>

